



Appel à Candidature des « Jeunes porteurs de projets et des Organisations Communautaires de Base (OCB) de jeunes porteurs de projets dans la vallée du Fleuve Sénégal ... »



TERMES DE REFERENCES

Informations générales

- Intitulé : Appel à candidatures pour le soutien aux jeunes porteurs de projets et aux OCB de jeunes
- Date de lancement : 30 avril 2026
- Durée de validité : 30 jours (du 30 avril au 30 mai 2026)
- Organisation : Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal (PRDC-VFS)

ZONES D'INTERVENTION

L'appel couvre les régions et communes suivantes :

Région de Saint-Louis :

- Département de Saint-Louis : Saint-Louis
- Département de Dagana : Diama, Ronkh, Gae, Rosso Sénégal, Mbane, Richard Toll
- Département de Podor : Ndiayène Pendao, Guédé Village, Podor, Gamadji Sarré, Dodel, Demette, Walaldé, Madina Ndiathbé, Mery, Boké Dialloubé, Mbolo Birane, Dounga Lao, Fanaye

Région de Matam :

- Département de Matam : Dabia, Nguidjilone, Bokidiawé, Nabaji Civol, Matam, Agnam, Ogo
- Département de Kanel : Dembakani, Ndendory, Odobere, Waoundé, Wouro Sidi, Aouré, Orkadiéré, Bokiladji

Région de Tambacounda :

- Département de Bakel : Bakel, Moudéri, Diawara, Kidira, Ballou, Bellé, Gathiary, Madina Foulbé, Sadatou

3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION



La Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) présente un fort potentiel économique, notamment dans les secteurs de l'agriculture irriguée, de l'élevage et de la pêche. Cependant, ce potentiel contraste avec la persistance de la pauvreté, la faible productivité, les contraintes d'accès aux marchés, ainsi que les effets aggravants des changements climatiques (sécheresses, inondations, salinisation des sols, etc.).

Ces défis affectent particulièrement les jeunes, dont l'accès aux opportunités économiques demeure limité. Toutefois, la dynamique territoriale, les réseaux transfrontaliers et l'émergence de pôles économiques offrent des perspectives importantes pour promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes.

Dans ce cadre, le PRDC-VFS, avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre des actions visant à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes. L'organisation du Forum sur l'Emploi et l'Employabilité des Jeunes (FREEJ) a permis d'identifier des filières porteuses et de mobiliser les acteurs locaux. Le présent appel à candidatures s'inscrit dans cette dynamique et vise à soutenir des initiatives entrepreneuriales portées par les jeunes et leurs organisations.

4. OBJECTIFS

4.1 Objectif général

Recueillir et sélectionner des projets portés par des jeunes et des OCB afin de promouvoir l'emploi, l'entrepreneuriat et la résilience économique dans la VFS.

4.2 Objectifs spécifiques

- Identifier et sélectionner des jeunes entrepreneurs (hommes et femmes), y compris les personnes en situation de handicap ;
- Soutenir les initiatives entrepreneuriales à fort potentiel dans les zones ciblées ;
- Renforcer les capacités des OCB de jeunes dans l'accompagnement à l'emploi et à l'entrepreneuriat ;
- Promouvoir des projets innovants, inclusifs et résilients face aux changements climatiques.

5. CIBLES ET BÉNÉFICIAIRES

- Jeunes âgés de 18 à 40 ans (hommes et femmes) ;
- Jeunes entrepreneurs et porteurs de projets ;
- Organisations Communautaires de Base (OCB) de jeunes ;
- Diplômés de centres et écoles de formation ;
- Jeunes en situation de handicap.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

6.1 Pour les OCB

- Présentation de l'organisation (3 pages maximum) : localisation, mission, expériences, réalisations ;
- Proposition technique de projet (12 pages maximum) comprenant :
 - Contexte et justification ;
 - Objectifs et résultats attendus ;
 - Activités et calendrier ;
 - Bénéficiaires ;
 - Approche de durabilité et d'inclusion ;
 - Plan de communication et de visibilité ;
 - Budget prévisionnel détaillé (en FCFA) ;
 - Acte d'engagement (1/2 page) ;
- Annexes : documents juridiques, statuts, bilans d'activités.
- Certificat de résidence des personnes morales de l'OCB (President , SG, trésorier)

6.2 Pour les candidats individuels

- Présentation du porteur de projet (CV, diplômes, expériences – 3 pages maximum) ;
- Proposition technique de projet (12 pages maximum) avec les mêmes rubriques que ci-dessus ;
- Acte d'engagement (1/2 page) ;
- Annexes : bilans ou preuves d'activités antérieures.
- Certificat de résidence

7. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les candidatures peuvent être déposées :

a) En format physique

Sous pli fermé avec la mention :

« Première Édition Concours FREEJ 2026 »

Auprès de :

- L'Unité de Gestion du PRDC-VFS (Ngallèle, Saint-Louis)
- Gouvernances, Préfectures, Sous-préfectures
- ARD, Communes et Conseils départementaux , Direction Régionale Développement Communautaire, (DRDC), DRDR, Direction Régionale de la Jeunesse, Direction Régionale de la Famille

b) En ligne

- Email : prdc@prdc-vfs.sn
- Téléphone : 33 960 78 78
- Site web : www.prdc-vfs.sn

8. SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées sur la base de critères tels que :
Pertinence et faisabilité du projet ;
Impact économique et social ;
Innovation et résilience climatique ;
Inclusion (genre, jeunes vulnérables) ;
Capacité du porteur ou de l'organisation.

9. DISPOSITIONS FINALES

Le PRDC-VFS se réserve le droit de :
Modifier ou annuler l'appel à candidatures ;
Vérifier l'authenticité des informations fournies ;
Accompagner techniquement et/ou financièrement les projets retenus.

10. DATE LIMITE DE DÉPÔT

Date limite : 30 mai 2026 à 15h00

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Accéder au formulaire de candidature

